




Bulletin de préconisation n°13 du 25/08/23

Réalisé par le :  CENTRE
TECHNIQUE
de l'
Olivier

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 83, 11), GE Interfede, Civam Oléicole 13, Civam bio 66, Civam 84, SIOVB, Ceta d'Aubagne, A. Siciliano, Célia Gratraud, Coopérative du Nyonsais.

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <http://franceolive.fr/oleiculteur/bulletins-infolive-2023>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, rendez-vous à cette adresse : <http://franceolive.fr/oleiculteur/lettres-dinformations>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION

Application « Oléiculteur » de France Olive

Connaissez-vous l'application «Oléiculteur» de France Olive ? Une réunion de présentation (via Zoom) aura lieu le 29 août à 17 h. L'occasion d'en savoir plus sur la prise en main de l'outil et de poser vos questions ! Informations de connexion à retrouver sur notre site : [Application Oléiculteur](#).

Gestion hydrique

Les oliviers sont en phase de lipogenèse, raisonnez l'arrosage des oliviers selon les précipitations et l'humidité du sol. Vous pouvez consulter les [bulletins Eau'live](#).

Mouche

Des épisodes humides accompagnés d'une baisse des températures sont annoncés ces prochains jours. Ces conditions météorologiques vont être favorables à une reprise de l'activité des mouches dans les vergers. Selon votre situation, il est donc conseillé de renouveler les barrières minérales si vous n'êtes plus protégé (érosion par le vent et/ou les pluies et/ou augmentation du calibre des fruits).

La carte de piégeage est accessible sur l'application Oléiculteur de France Olive. Une présentation de l'application et des tutoriels vidéo sont disponibles sur la chaîne Youtube [FranceOlivePro](#).

Maladies du feuillage

D'après le BSV n°13, le risque œil de paon est **modéré à fort** en fonction de l'inoculum présent dans les vergers et le risque cercosporiose est **fort à très fort** dans les vergers avec un inoculum actuellement élevé. **Attention, surveillez les prévisions météorologiques afin de protéger au mieux vos vergers des épisodes contaminants (pluie et/ou humidité) au plus tôt.**

Les spécialités fongiques à base de cuivre peuvent être mélangées aux barrières minérales lors de leur application.



Gestion hydrique de vos vergers

Afin de raisonner la gestion hydrique, en particulier l'irrigation de vos vergers, vous pouvez consulter les [bulletins Eau'live](#). En parallèle, il est conseillé de surveiller l'humidité de votre sol sur la zone d'exploration racinaire. Dans les zones précoces, les oliviers sont en phase de lipogénèse, les stratégies d'irrigation déficitaires ne sont plus recommandées.



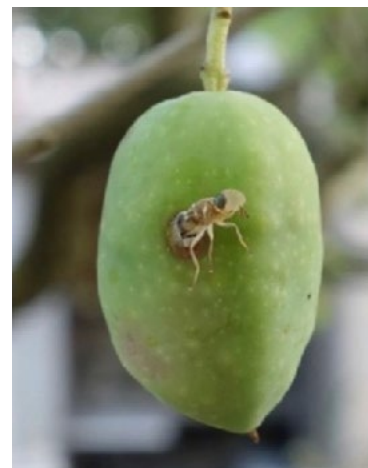
Mouche

Observations

D'après le BSV n°13, malgré l'épisode caniculaire, les captures de mouches augmentent des Pyrénées Orientales aux Bouches du Rhône. Dans le Vaucluse et le Var, les captures ont diminué par rapport à la semaine dernière. Le risque est **modéré à très fort** en fonction des secteurs et le risque est accru sur variété sensible et/ou verger irrigué.

Préconisations

Afin de déterminer le risque sur votre parcelle, suivez régulièrement et fréquemment l'évolution des captures grâce à la mise en place d'un suivi des populations (par piégeage). Ce sont les piqûres actuelles qui sont susceptibles d'évoluer en trou de sortie au moment de la récolte. Les olives trouées affectent la qualité de l'huile.



Olive piquée, dalmaticose et mouche sortant de l'olive. Source : Centre Technique de l'Olivier.

Vous pouvez consulter les captures de mouche et dégâts observés du réseau autour de vous sur l'application « Oléiculteur ». Pour cela il vous faut créer un compte, créer votre exploitation et lancer une recherche autour de vous dans un rayon donné.

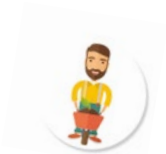
Des tutoriels sont disponibles [sur la chaîne Youtube de France Olive](#) ainsi que des replays du webinaire de présentation.

Si vous avez des pièges chez vous et que vous voulez contribuer à la représentativité de la carte, nous vous invitons à créer votre exploitation et vos parcelles puis à y rentrer vos observations. Le Centre Technique de l'Olivier et la profession vous remercient pour votre précieuse contribution.

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



Stratégies d'intervention

Si la protection des arbres par une barrière minérale est lessivée ou érodée par le vent, pensez à la renouveler. Il est également judicieux de renouveler la protection si les fruits ont grossi.

- Barrières minérales

Spécialité commerciale	Matière active	Dose homologuée	DAR	Nombre d'applications par an	Remarque
ARGI JARDIN FRUCTIFIA	99 % d'argile kaolinite calcinée (kaolin)	3g/m ²	28j	6	A renouveler si la précédente application est amoindrie (lessivée / érodée par le vent / grossissement des fruits)

Appliquer de l'argile maintenant permet de limiter le développement de dalmaticose et de trous de sortie (une fois la mouche développée) avant récolte. Les olives trouées récoltées altèrent la qualité de l'huile.

Nous vous rappelons que c'est la qualité de votre application qui fait l'efficacité de vos traitements à l'argile. France Olive Production finance d'ailleurs des demi-journées de formation à la lutte contre la mouche avec une démonstration de pulvérisation d'argile. Vous pouvez retrouver l'agenda de ses journées techniques sur le site de France Olive dans la rubrique oléiculteurs, ou en suivant le lien : <https://franceolive.fr/oleiculteur/agenda-des-journees-techniques-de-lolivier/>

Pour plus d'informations, consultez le cahier de l'oléiculteur 2023 en cliquant sur le lien suivant : <https://franceolive.fr/wp-content/uploads/2023/05/France-Olive-2023-Cahier-oleiculteur-sans-certiphyto-v2.pdf>.



Maladies du feuillage

Observations

D'après le BSV n°13, le risque œil de paon est **modéré à fort** en fonction de l'inoculum présent dans les vergers. Les conditions météorologiques à venir sont très favorables aux contaminations de cercosporiose. Le risque cercosporiose est **fort à très fort** dans les vergers qui présentent de nombreuses feuilles atteintes. **Surveillez les prévisions météorologiques afin de protéger au mieux vos vergers des épisodes contaminants (pluie et/ou humidité).**

Préconisations

Des précipitations sont annoncées dès le 26 août avec une baisse des températures, il y a donc un risque de contamination par la cercosporiose ET l'œil de paon sur de nombreux secteurs.

Pour connaître les produits et les doses autorisées, consultez le cahier de l'oléiculteur 2023 en cliquant sur le lien suivant : <https://franceolive.fr/wp-content/uploads/2023/05/France-Olive-2023-Cahier-oleiculteur-sans-certiphyto-v2.pdf>.

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



Matières actives	Doses	Délais avant récolte	Délais de réentrée dans la parcelle	Remarque
BOUILLIE BORDELAISE EXPRESS	1.25 kg/hL	Non disponible (regarder l'étiquette)	Non disponible	Ces fongicides de contact à base de cuivre sont autorisés en AB, leur concentration en quantité de cuivre métal varie en fonction des formes et des spécialités commerciales. La dose de cuivre métal maximale autorisée est de 4 kg/ha/an (ou 28 kg de Cu métal/ha sur 7 ans).
BOUILLIE BORDELAISE MACC 80 JARDIN	12.5 g/L	14j	Non disponible	
BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERSS JARDIN	12.5 g/L	Non disponible (regarder l'étiquette)	24h	
NORDOX 75 WG JARDIN (Oxyde de cuivre)	3.33 g/L	21j	Non disponible	

Nous vous rappelons que les traitements contre les maladies du feuillage doivent être réalisés **AVANT** les précipitations pour limiter les contaminations et non après, car les contaminations auront déjà eu lieu et il sera trop tard !

Consultez la page 10 et 11 du cahier de l'oléiculteur pour vous aider dans la préparation et l'application des traitements : <https://franceolive.fr/wp-content/uploads/2023/05/France-Olive-2023-Cahier-oleiculteur-sans-certiphyto-v2.pdf>.